

Révision de pension alimentaire

Par poulan, le 08/12/2009 à 11:14

Bonjour,

Divorcé depuis 1999, j'ai une saisie sur salaire pour pension alimentaire de 300 euros.

Ce montant correspond a mon salaire précédent qui était aux alentours de 2200 euros net mensuel.

Ayant changé de d'emploi (démission) j'ai actuellement un salaire de 1300 euros net par mois.

J'ai donc demandé une révision de pension qui m'a été refusée, motif : je n'avais pas a démissionner de mon précédent emploi, je n'avais pas a changer de région.

comment faire appel de cette décision sachant que j'ai un crédit voiture (contracté bien avant de changer d'emploi) pour un montant de 310 euros, participation a ma nouvelle vie familliale a hauteur de 400 euros, pension alimentaire de 300 euros.

Dans l'attente d'une réponse, cordialement.